

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01499

Numéro SIREN : 810 765 008

Nom ou dénomination : LE CABAS

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2021 sous le numéro de dépôt 2028



**CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL**

Désignation de l'entreprise		LE CABAS		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		4 ROUTE DES GRAVES 33650 CABANAC ET VILLAGRAINS				
SIRET		8 1 0 7 6 5 0 0 8 0 0 0 2 6				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1   2		Durée de l'exercice précédent* 1   2		
				Exercice N clos le 31/01/2019		
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	29 650	012	29 650
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*	028	10 212	030	8 032	2 181
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
	Total I (5)	044	39 862	048	8 032	31 831
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises*	060	7 996	062	7 996
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	3 036	074	3 036
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	7 264	086	7 264	
	Charges constatées d'avance*	092		094		
Total II	096	18 296	098		18 296	
Total général (I + II)		110	58 159	112	8 032	50 127
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	8 000	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	800	
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*			131		
	Report à nouveau			134	12 471	
	Résultat de l'exercice			136	3 180	
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142	24 451	
	Provisions pour risques et charges			Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	15 336	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	6 420	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....			169	124	
	Produits constatés d'avance			174		
Total III			176	25 676		
Total général (I + II + III)				180	50 127	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	10 219
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>LE CABAS</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le		Néant <input type="checkbox"/> *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				018		3 10 10 16 12 10 11 19			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210		98 551	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
		Services*			217		218		4 518
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée*					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226			
	Autres produits					230		1	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232		103 071	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		59 965	
	Variation de stocks (marchandises)*					236		1 183	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		935	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : -mobilier : -immobilier : )				242		22 971	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243	545	244		1 024	
	Rémunérations du personnel*					250		6 700	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		2 822	
	Dotations aux amortissements*					254		1 806	
	Dotations aux provisions					256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		}	262		1 749	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)						264		99 155	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		3 915	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		651	
Produits exceptionnels (IV)						290		489	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		}	300			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306		573	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310		3 180	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		3 180		314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		639		
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-ets d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 219 sexies D))		249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990					
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344					
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)				992				
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit				346			350
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	3 819	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*				356				
	Déficits antérieurs reportables*		dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	3 819	372		

N° 2033-B-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2019

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

3

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **LE CABAS**Néant  \*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	29 650	402		404		406	29 650				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430	100	432		434		436	100				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 200	442		444		446	2 200				
	Installations générales, agencements divers	450	5 745	452		454		456	5 745				
	Matériel de transport	460	2 167	462		464		466	2 167				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>39 862</b>	<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>	<b>39 862</b>				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520	100	522		524		526	100				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 089	532	28	534		536	2 117				
	Installations générales, agencements divers	540	3 188	542	1 055	544		546	4 243				
	Matériel de transport	550	849	552	722	554		556	1 571				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>6 226</b>	<b>572</b>	<b>1 805</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>8 032</b>				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif*	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values								
					Court terme*	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	581	587	589					
			Plus-values taxables à 19% (1)	579	Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i> ).							591						
<b>TOTAL</b>					596	585	597	599					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -  
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>LE CABAS</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>682</b>	<b>684</b>	<b>686</b>				
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>				<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700	705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710	715		2					
Constructions	720	725		3					
Inst. techniques mat. et outillage	730	735		4					
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745		5					
Matériel de transport	750	755		6					
Autres immobilisations corporelles	760	765		7					
<b>TOTAL</b>		<b>770</b>	<b>775</b>	<b>TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</b>		<b>780</b>			
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>			<b>III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C</b>						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995		
Déficits imputés		983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996		
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		860							
Total des déficits restant à reporter		870							
<b>VI DIVERS</b>									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	1 061		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *						380	1 761		
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374	9 440		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	9 147		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

N° 2033-D-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2019

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

**DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

5

DGFiP N° 2033-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise : <b>LE CABAS</b>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : <b>01072018</b>	et clos le : <b>30062019</b>	Données en nombre de mois
		1 2
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectif moyen du personnel * :		376
dont apprentis		657
dont handicapés		651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
<b>TOTAL 1</b>		<b>106</b>
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
<b>TOTAL 2</b>		<b>144</b>
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150
<b>TOTAL 3</b>		<b>152</b>
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		117
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>		
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026
Période de référence	024	160
Date de cessation		
<p>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.</p> <p>* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.</p>		

**6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	1	(1)	Néant <input type="checkbox"/>
---	---	-----	--------------------------------

N° de dépôt

Exercice clos le 3 0 0 6 2 0 1 9 SIREN 8 1 0 7 6 5 0 0 8

Dénomination de l'entreprise LE CABAS

Adresse (voie) 4 ROUTE DES GRAVES

Code postal 33650 Ville CABANAC ET VILLAGRAINS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	800

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  MME Nom patronymique PAPIRNA-CROLET Prénom(s) SANDRINE

Nom marital  % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 800,00

Naissance : Date 02081967 N° Département 69 Commune LYON Pays FRANCE

Adresse : N° 28 Voie RUE DES MOTTES

Code Postal 33650 Commune CABANAC ET VILLAGRAINS Pays FRANCE

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

N° 2033-F-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2019

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7 **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

N° de dépôt  
[ ]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1)

Néant  \*

Exercice clos le [ 3 | 0 | 0 | 6 | 2 | 0 | 1 | 9 ]

SIREN [ 8 | 1 | 0 | 7 | 6 | 5 | 0 | 0 | 8 ]

Dénomination de l'entreprise [ LE CABAS ]

Adresse (voie) [ 4 ROUTE DES GRAVES ]

Code postal [ 33650 ] Ville [ CABANAC ET VILLAGRAINS ]

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : [ 905 ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

N° 2033-G-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2019

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



**Annexe**

### **Note 10 - Faits caractéristiques**

- Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30.06.2019 dont le total est de 50 127 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 103 071 € et dégagant un bénéfice de 3 180 €.
- L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.07.2018 au 30.06.2019.
- Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
- Ces comptes ont été établis le 8 novembre 2019, par la gérante.

### **Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables**

#### **Généralités sur les règles comptables**

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

#### **Note 32 - Stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode " Coût Moyen Unitaire Pondéré ".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.



### **Note 55 - Produits exceptionnels**

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

**LE CABAS**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 8 000 euros**  
**Siège social : 4 route des graves**  
**33650 CABANAC ET VILLAGRAINS**  
**RCS BORDEAUX 810 765 008**



---

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 NOVEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, et le trente novembre, au siège social.

Madame PAPIRNAT CROLET Sandrine, demeurant 28 rue des Mottes - 33650 Cabanac et Villagrains, France.

Propriétaire de la totalité des 800 parts de 10 euros composant le capital social de la Société Eurl LE CABAS,

Associée unique de ladite société,

**I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :**

En sa qualité de seule Gérante de la Société, Madame PAPIRNAT CROLET Sandrine, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2019.

**II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :**

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2019 ;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Mention des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- Rémunération du gérant pour l'année 2019 ;
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

**PREMIERE DECISION**

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2019 tels qu'elle les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 3 179,81 euros, et les opérations traduites dans ces comptes.

**DEUXIÈME DECISION**

**Affectation de résultat**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 179,81 euros, de la manière suivante :

**Origine**

Résultat de l'exercice		3 179,81 euros
Report à, nouveau		12 471,29 euros
<b>Affectation :</b>		
Au report à nouveau soit	15 651,10 euros	
<b>Totaux</b>	<b>15 651,10 euros</b>	<b>15 651,10 euros</b>

**Rappel des dividendes distribués**

L'associée unique rappelle qu'il n'a jamais été distribué de dividende au titre des exercices précédents

**TROISIÈME DECISION**

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

**QUATRIÈME DECISION**

L'assemblée générale décide qu'indépendamment du remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement, la Gérante a perçu, en rémunération de ses fonctions une somme fixe de 2 100 euros pour le deuxième semestre de l'année 2018 et à une somme de 4 200 euros pour le premier semestre de l'année 2019 et à la prise en charge de l'ensemble des cotisations sociales, personnelles obligatoires et facultatives du gérant sur cette rémunération.

**CINQUIÈME DECISION**

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

L'associé unique.